



SECURITY COUNCIL OFFICIAL RECORDS

SIXTEENTH YEAR

933 *rd* MEETING: 13 FEBRUARY 1961

ème SÉANCE: 13 FÉVRIER 1961

SEIZIÈME ANNÉE

CONSEIL DE SÉCURITÉ DOCUMENTS OFFICIELS

NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

	<i>Page</i>
Provisional agenda (S/Agenda/933)	1
Statement by the Secretary-General	1

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/933).....	1
Déclaration du Secrétaire général	1

Relevant documents not reproduced in full in the records of the meetings of the Security Council are published in quarterly supplements to the *Official Records*.

Symbols of United Nations documents are composed of capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

*

* *

Les documents pertinents qui ne sont pas reproduits *in extenso* dans les comptes rendus des séances du Conseil de sécurité sont publiés dans des suppléments trimestriels aux *Documents officiels*.

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

NINE HUNDRED AND THIRTY-THIRD MEETING

Held in New York on Monday, 13 February 1961, at 11 a.m.

NEUF CENT TRENTE-TROISIÈME SÉANCE

Tenue à New York, le lundi 13 février 1961, à 11 heures.

President: Sir Patrick DEAN (United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland).

Present: The representatives of the following States: Ceylon, Chile, China, Ecuador, France, Liberia, Turkey, Union of Soviet Socialist Republics, United Arab Republic, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America.

Provisional agenda (S/Agenda/933)

1. Adoption of the agenda.
2. Letter dated 13 July 1960 from the Secretary-General addressed to the President of the Security Council (S/4381):

Letter dated 26 January 1961 from the Permanent Representatives of Ceylon, Ghana, Guinea, Libya, Mali, Morocco, United Arab Republic and Yugoslavia to the President of the Security Council (S/4641 and S/4650);

Telegram dated 24 January 1961 from the President of the Republic of the Congo (Leopoldville) and the President of the College of Commissioners-General and Commissioner-General for Foreign Affairs addressed to the President of the Security Council (S/4639);

Letter dated 29 January 1961 from the Permanent Representative of the Union of Soviet Socialist Republics to the President of the Security Council (S/4644).

Statement by the Secretary-General

1. The PRESIDENT: Before we proceed to the adoption of the agenda, I will call upon the Secretary-General, who has asked to speak on a point of order.
2. The SECRETARY-GENERAL: After the circulation of the report from the Special Representative in the Congo regarding Mr. Lumumba [S/4688], the Secretariat has this morning received information from Elisabethville of a most serious and tragic nature, the substance of which is already well known to the members. In view of this new information, I would propose that the afore-mentioned report be added to the agenda.
3. Limiting myself to one immediate observation regarding the steps now called for from the United Nations, I would express the view that the matter is of such a character and significance as to render necessary a full and impartial investigation. The representatives of the United Nations, in the first place, General Iyassu, have still not been received

Président: sir Patrick DEAN (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord).

Présents: les représentants des Etats suivants: Ceylan, Chili, Chine, Equateur, Etats-Unis d'Amérique, France, Libéria, République arabe unie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/933)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lettre, en date du 13 juillet 1960, adressée par le Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité (S/4381);

Lettre, en date du 26 janvier 1961, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants permanents de Ceylan, du Ghana, de la Guinée, de la Libye, du Mali, du Maroc, de la République arabe unie et de la Yougoslavie (S/4641, S/4650);

Télégramme, en date du 24 janvier 1961, adressé au Président du Conseil de sécurité par le Président de la République du Congo (Léopoldville) et le Président du Collège des commissaires généraux et Commissaire général aux affaires étrangères (S/4639);

Lettre, en date du 29 janvier 1961, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de l'Union des Républiques socialistes soviétiques (S/4644).

Déclaration du Secrétaire général

1. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Avant de passer à l'adoption de l'ordre du jour, je donne la parole au Secrétaire général, qui désire intervenir sur une motion d'ordre.
2. Le SECRETAIRE GENERAL (traduit de l'anglais): Après la distribution du rapport du représentant spécial au Congo concernant M. Lumumba [S/4688], le Secrétariat a reçu ce matin d'Elisabethville des renseignements d'une nature particulièrement grave et tragique, dont l'essentiel est déjà connu des membres du Conseil. A cause de ces renseignements nouveaux, je propose que le rapport que je viens de mentionner soit porté à l'ordre du jour.
3. Je me bornerai à une observation immédiate quant aux mesures que l'Organisation des Nations Unies devra prendre maintenant. A mon avis, la question est si importante et grave qu'il est nécessaire de procéder à une enquête complète et impartiale. Les représentants des Nations Unies, et en premier lieu le général Iyassu, n'ont pas encore été reçus par

by Mr. Tshombé. I have instructed the General to stay either until he is received and can proceed with his task, with the necessary assistance from the authorities, or until he receives new instructions in the light of the position of the Council. I feel that an international investigation in an appropriate form is indicated.

4. The importance of recent tragic events is such that I shall for a moment leave aside the so-called offensive of the Katanga "gendarmérie" against civilian population of the Baluba tribes, covered in another report this morning. However, I wish to reserve my right to revert later in an appropriate context to this question, which merits the most urgent attention of the Council, as well as to the question of measures that may have to be taken by the United Nations in order to counter to the limits of its possibilities the various serious developments which may be released by yesterday's events.

5. Mr. STEVENSON (United States of America): We view with approval the Secretary-General's request that the report of his Special Representative be included in the agenda and that the investigation which has been launched should continue.

6. We have all learned this morning, through an announcement by the Katanga authorities, of the reported death of Patrice Lumumba and two of his colleagues. This is distressing and deplorable news. The President of the United States has stated this morning that he is deeply shocked by reports of the death of Patrice Lumumba and his two aides.

7. Those of us who have wholeheartedly supported United Nations assistance to the Congo have done so with a view to bringing order and stability to a land torn apart by internal strife and intervention from the outside. The death of Mr. Lumumba without trial or judgement is sad testimony to the distance we still have to travel before our task there is completed.

8. We in the United States regret these latest tragedies. In the face of all that has happened in the Congo, we hope that men of good will everywhere will join together with sober resolve not to seek revenge but to seek reconciliation. Recrimination, violence and dismay will not be enough. Now, more than ever, is the time when we must proceed in the Council to find a consensus on constructive measures which will help restore peace and stability to the Congo. Members of the Security Council have been in consultation during the past week to find such a consensus. These efforts must now be accelerated so that we may look forward to a constructive, and not a destructive, future in the Congo. In the meantime, we earnestly appeal to all Governments to avoid any steps which might further aggravate or inflame the situation and to continue to give full support to the United Nations and the success of its mission there.

9. Mr. ZORIN (Union of Soviet Socialist Republics) (translated from Russian): The Council is meeting at a time when we have just learnt of one of the most

M. Tshombé. J'ai donné pour instructions au général de rester jusqu'à ce qu'il soit reçu par M. Tshombé et qu'il puisse s'acquitter de sa tâche avec l'aide nécessaire des autorités, ou jusqu'à ce qu'il reçoive de nouvelles instructions, compte tenu de la position que prendra la Conseil de sécurité. J'estime qu'il est indispensable de procéder à une enquête internationale sous une forme appropriée.

4. L'importance de ces événements tragiques est telle que je ne parlerai pas, pour l'instant, de l'offensive que la gendarmerie du Katanga aurait déclenchée contre la population civile des tribus balubas et dont il est fait mention dans un autre rapport reçu ce matin. Toutefois, je tiens à me réserver le droit de revenir sur cette question par la suite dans un contexte approprié, car elle mérite de retenir l'attention urgente du Conseil. Je reviendrai également sur la question des mesures que les Nations Unies auront peut-être à prendre afin de parer, dans la limite des possibilités, aux graves troubles que les événements d'hier peuvent déchaîner.

5. M. STEVENSON (Etats-Unis d'Amérique) [traduit de l'anglais]: Nous accueillons volontiers la demande du Secrétaire général, tendant à ce que le rapport de son Représentant spécial soit inscrit à l'ordre du jour et que l'enquête qui a été commencée se poursuive.

6. Nous avons tous appris ce matin par un communiqué des autorités du Katanga que Patrice Lumumba et deux de ses collègues seraient morts. C'est là une nouvelle triste et déplorable. Le Président des Etats-Unis d'Amérique a déclaré ce matin qu'il a été horrifié par la nouvelle de la mort de Patrice Lumumba et de ses deux collègues.

7. Ceux d'entre nous qui ont donné tout leur appui à l'aide que les Nations Unies fournissaient au Congo l'ont fait afin de ramener l'ordre et la stabilité dans un pays déchiré par les luttes intérieures et les interventions extérieures. La mort de M. Lumumba, sans qu'il y ait eu procès ou jugement, est une triste preuve de tout ce que nous avons encore à faire avant que la tâche que nous nous sommes fixée au Congo soit achevée.

8. Aux Etats-Unis, nous regrettons les événements tragiques qui viennent de se produire. A la vue de tout ce qui se passe au Congo, nous espérons que les hommes de bonne volonté s'uniront, partout, fermement résolus à ne pas chercher la vengeance, mais la réconciliation. Les récriminations, les violences, l'horreur ne suffisent pas. Maintenant plus que jamais, le moment est venu où nous devons au Conseil décider à l'unanimité toutes les mesures constructives qui aideront à ramener la paix et la stabilité au Congo. Les membres du Conseil de sécurité se consultent depuis une semaine pour parvenir à cette unanimité. Ces efforts doivent maintenant être accélérés, afin que nous puissions espérer, pour le Congo, en un avenir constructif et non destructif. En attendant, nous adressons un appel pressant à tous les gouvernements pour qu'ils s'abstiennent de toute mesure qui pourrait aggraver encore la situation et déclencher de nouveaux troubles, et pour qu'ils continuent à donner leur plein appui aux Nations Unies afin qu'elles puissent mener à bonne fin la mission qu'elles ont entreprise dans ce pays.

9. M. ZORINE (Union des Républiques socialistes soviétiques) [traduit du russe]: Le Conseil de sécurité se réunit au moment où se répand la nouvelle d'un

terrible crimes committed by the colonialists against the Congolese people, the infamous murder of the Head of the legal Government of the Congo—a national hero of the Congolese people and of all Africa, Mr. Patrice Lumumba—and of his closest associates.

10. This is the situation in which we are supposed to begin the consideration of the items on the agenda. It clearly demands reappraisal. The criminal farce which has been played out in the last few days before the whole world has now been fully revealed and exposed. The crimes committed by the colonialists against the colonial peoples have been many, but this new crime is exceptional in that it was perpetrated from first to last under cover of the blue flag of the United Nations.

11. The hypocritical manoeuvres which have been going on here in the Council during the last few days, and which have led to repeated postponement of the Council's meetings, must now be clear to everyone; yesterday and the day before, a request by the Soviet delegation for a closed meeting of the Council was refused; there was no information at all on the state of affairs in Katanga; and now we have a new report from the Secretary-General, which portrays recent events in a definitely tendentious light.

12. Several months ago the Soviet Government and the African-Asian countries warned the Security Council and the General Assembly of a conspiracy by the colonialists against the Congolese people, against all the peoples of Africa. That warning has now received full justification in the facts. The Belgian colonialists, together with their allies and agents, bear full responsibility for the crime which has been committed, and must answer for it. The Tshombé-Mobutu-Kasa-Vubu-Kalonji clique will have to answer to the people of the Congo and the peoples of Africa.

13. The Secretary-General now proposes that we should proceed to an investigation of this whole crime. He proposes that the Special Representative's latest report should be included in the agenda. But it is now obvious to everybody that it was the Secretary-General and the United Nations Command themselves who brought matters to this shameful crime by their actions in the Congo, taken in despite and in contravention of the Security Council's decisions. Now, of course, there is a hypocritical ring to all these proposals for an investigation which, obviously, the Secretary-General will suggest should be entrusted to that same United Nations Command or to his own staff.

14. After all that has happened in the Congo and Katanga, one can no longer have any confidence in the Secretary-General or his staff.

15. The murder of Lumumba and of a number of the Congo's other national leaders, and the offensive now being undertaken by Tshombe's gangs against areas which are under the control of the legal Government of the Congo, show that, while the Security Council is dragging out its discussions here, on Congolese soil the colonialists are committing their crimes with impunity.

des crimes les plus abominables perpétrés par les colonialistes contre le peuple congolais, au moment où nous apprenons l'odieux assassinat du Premier Ministre du Gouvernement légitime du Congo, du héros national du peuple congolais et de l'Afrique entière, M. Patrice Lumumba, et de ses collaborateurs les plus proches.

10. Voilà les circonstances dans lesquelles nous devons aborder l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour: la situation appelle manifestement un nouvel examen. La criminelle mise en scène qui a été montée ces jours derniers à la face du monde apparaît maintenant au grand jour et sans voile. Les colonialistes ont commis bien des crimes contre les peuples colonisés, mais la particularité de celui-ci réside dans le fait qu'il s'est accompli sous l'égide du drapeau bleu de l'Organisation des Nations Unies.

11. Il n'est personne qui ne comprenne maintenant les manoeuvres hypocrites auxquelles on a eu recours notamment ici au Conseil de sécurité, ces derniers jours, pour ajourner constamment les séances du Conseil. Hier et avant-hier, on a refusé de convoquer une séance à huis clos demandée par la délégation soviétique, alors que nous ne possédions aucun renseignement sur la situation exacte au Katanga. Aujourd'hui, on nous présente un nouveau rapport du Secrétaire général décrivant les récents événements sous un jour nettement tendancieux.

12. Les avertissements que le Gouvernement soviétique et les pays africano-asiatiques ont donnés, il y a de cela plusieurs mois, au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale, sur l'existence d'un complot des colonialistes contre le peuple congolais et les peuples de l'Afrique sont entièrement confirmés aujourd'hui. Les colonialistes belges, leurs alliés, leurs agents, portent la pleine et entière responsabilité du crime qui vient d'être commis, et ils auront à en répondre. La clique Tshombé-Mobutu-Kasa-Vubu-Kalondji ne saura se soustraire à la responsabilité encourue devant le peuple congolais et tous les peuples de l'Afrique.

13. Le Secrétaire général nous propose maintenant de procéder à une enquête sur ce crime. Le Secrétaire général propose également d'inscrire à l'ordre du jour le dernier rapport du représentant spécial. Or, il est évident pour tous que le Secrétaire général et le Commandement des forces des Nations Unies ont, par leurs agissements, eux-mêmes orienté l'affaire congolaise vers ce crime honteux, en dépit des décisions du Conseil de sécurité, qu'ils n'ont pas respectées. Et maintenant, c'est incontestable, toutes ces propositions tendant à l'ouverture d'une enquête — que le Secrétaire général va, sans doute, proposer de confier à ce même Commandement des Nations Unies, ou au Secrétariat — paraissent singulièrement hypocrites.

14. Comment pourrait-on encore avoir confiance dans le Secrétaire général et dans son Secrétariat après les événements qui viennent de se dérouler au Congo et au Katanga?

15. Le meurtre de Lumumba et celui d'autres chefs nationaux du Congo, les attaques des bandes de Tshombé contre des régions qui se trouvent sous le contrôle du gouvernement légitime du Congo, prouvent qu'aussi longtemps que le Conseil de sécurité fera traîner en longueur les discussions sur l'affaire congolaise, les colonialistes commettront impunément leurs crimes au Congo.

16. All these circumstances alter the situation radically and make any further discussion of the Congo question on the previous basis quite pointless.

17. The troops sent to the Congo in accordance with the Security Council's decision has not only shown itself incapable of preventing an attack by the colonialists against the Congolese people, but has actually been an accomplice in the colonialists' crimes. This means that the peace-loving States and all those who are interested in achieving a genuine peace in Africa and the Congo must reconsider their position on all the questions that have to be dealt with by the Security Council and the United Nations as a whole.

18. That is why it seems to us that any discussion in the Security Council at the present time, before the Governments of all countries have been able to examine the situation afresh, would be pointless. This means, naturally, that the Security Council cannot continue its debate until the Governments of all States Members of the Council have drawn the appropriate conclusions from the new facts which have become known today.

19. The PRESIDENT: Speaking for the UNITED KINGDOM, I would say that my delegation, together I have no doubt with many others here, was profoundly shocked at the report of the murder of Mr. Lumumba. Whatever may be our individual views of the present tragic state of affairs in the Congo, I think we all deplore that political differences in any country should lead to so grim a conclusion. In view of these developments my delegation believes that it is all the more imperative for the Security Council and the United Nations to discharge their responsibilities towards the Congolese nation and people, and for us to address ourselves soberly and constructively to the whole situation which confronts us.

20. Mr. LOUTFI (United Arab Republic) (translated from French): It was with great indignation that we learnt of the murder of Prime Minister Lumumba and his two colleagues, Mr. Okito and Mr. Mpolo. I am sure that this premeditated and prearranged murder has revolted international, and above all African, public opinion. It will have very serious effects on the situation in the Congo, and even on the international situation, and it is a blow to the prestige of our Organization which is in the Congo.

21. Still this horrible crime did not surprise us. Three days ago, on 10 February 1961, the delegations of Ceylon, Ghana, Guinea, India, Indonesia, Libya, Mali, Morocco, United Arab Republic and Yugoslavia sent a letter to the Secretary-General, which said:

"We fear that the news of the escape may be a camouflage and may have been inspired in preparation for announcing the death of Mr. Lumumba. It is needless to repeat our apprehension that the liquidation of Mr. Lumumba and his colleagues will have the gravest consequences for the Congo and for the future of the United Nations operation in the Congo." [S/4682.]

22. But this shameful murder of men who were struggling for the independence of their country against colonialism will not serve the interests of the

16. Tous ces événements modifient complètement la situation et ôtent toute signification à la poursuite d'un examen de la question du Congo sur les mêmes bases qu'auparavant.

17. Le Commandement des forces armées envoyées au Congo, conformément à la décision du Conseil de sécurité, a démontré qu'il était incapable d'arrêter l'attaque des colonialistes contre le peuple congolais et, qui plus est, il a fait figure de complice de leurs crimes. Il en résulte que les Etats pacifiques et tous les partisans sincères d'une paix véritable en Afrique et au Congo sont tenus de reconsidérer leur position à l'égard des questions que doivent examiner le Conseil de sécurité ou l'Organisation des Nations Unies tout entière.

18. Voilà pourquoi il nous semble que toute discussion au Conseil de sécurité à l'heure actuelle, avant que les gouvernements de tous les pays aient eu la possibilité de réexaminer la situation, perd tout sens. Il s'ensuit que le Conseil de sécurité ne peut poursuivre le débat tant que les gouvernements des Etats membres du Conseil n'auront pas tiré des nouveaux faits parvenus nous aujourd'hui à notre connaissance les conclusions qui s'imposent.

19. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Parlant au nom du ROYAUME-UNI, j'aimerais dire que ma délégation, de même, j'en suis persuadé, que bien d'autres, a été profondément émue par la nouvelle de l'assassinat de M. Lumumba. Quel que puisse être notre point de vue particulier sur le tragique état de choses au Congo, je crois que nous déplorons tous que les querelles politiques dans un pays quel qu'il soit aboutissent à une conclusion si horrible. Vu ces événements, ma délégation estime qu'il n'en est que plus impérieux que le Conseil de sécurité et les Nations Unies s'acquittent de leurs responsabilités envers le peuple congolais, et que nous unissions nos efforts dans un esprit constructif pour résoudre tous les problèmes auxquels nous avons à faire face.

20. M. LOUTFI (République arabe unie): C'est avec une vive indignation que nous avons appris l'assassinat du premier ministre Lumumba et de ses deux collègues, MM. Okito et Mpolo. Je suis certain que cet assassinat prémédité et préarrangé a révolté l'opinion publique internationale et surtout l'opinion publique africaine. Il entraînera des conséquences très graves sur la situation au Congo et même sur la situation internationale, et il porte atteinte au prestige de notre organisation qui est engagée au Congo.

21. Ce crime horrible ne nous a d'ailleurs pas surpris. Déjà le 10 février 1961, il y a trois jours, les délégations de Ceylan, du Ghana, de la Guinée, de l'Inde, de l'Indonésie, de la Libye, du Mali, du Maroc, de la République arabe unie et de la Yougoslavie avaient envoyé une lettre au Secrétaire général où il était dit:

"Nous craignons que la nouvelle de son évasion ne soit un camouflage de la vérité et ne soit motivée par le désir de préparer l'annonce de sa mort. Il est inutile de réitérer nos craintes que la liquidation de M. Lumumba et de ses collègues n'ait les plus graves conséquences pour le Congo et pour l'avenir de l'opération des Nations Unies dans ce pays." [S/4682 et Corr.1.]

22. Mais ce honteux assassinat d'hommes qui luttent pour l'indépendance de leur pays contre le colonialisme ne servira pas les intérêts des colonialistes et de

colonialists and their tools. The African nationalists will have the last word.

23. On behalf of the people of the United Arab Republic, I offer my sincere condolences to the Congolese people and to the families of these patriots, who fell fighting for their country's independence. I had the honour of meeting Mr. Lumumba here. I admired his love for his country. I admired his ardent patriotism. This great African leader whose murder we now mourn was the embodiment of African nationalism. Shame on those who committed this murder or who were direct or indirect accessories.

24. My delegation considers that a discussion on substantive questions would be out of place today. I therefore request, under rule 33 of the rules of procedure, that the meeting be adjourned until next Wednesday.

25. The PRESIDENT: I assume that the proposal which the representative of the United Arab Republic has just put forward is a formal motion under rule 33, paragraph 3, of the provisional rules of procedure. Unless any member of the Security Council wishes to speak on this, I shall put the motion to the vote.

26. Mr. PADMORE (Liberia): I only want to express my delegation's point of view in regard to the suspension of the meetings. We certainly feel that the time is expedient now for more drastic action and that further suspension of the meetings would be inopportune.

27. Mr. WIJEGONAWARDENA (Ceylon): It was with profound regret that the Ceylon delegation heard the sad news of the reported death of Mr. Lumumba, Mr. Okito and Mr. Mpolo. In the view of the Ceylon delegation, the death of Mr. Lumumba and his two companions, if the information is found to be correct, is a sad blow both to the cause of peace in the Republic of the Congo and to the cause of international peace, which the United Nations has been striving to preserve by its operation in the Republic of the Congo.

28. In the view of the Ceylon delegation, we have now arrived at a stage when the latest developments in the Republic of the Congo compel us to review the new situation. The Ceylon delegation therefore feels that the Council may wish to adjourn for a day or two at the most to enable some of us to get in touch with our respective Governments and have consultations with them in the light of the latest developments. I therefore warmly support the motion introduced by the representative of the United Arab Republic to adjourn the meeting.

29. Mr. TSIANG (China): My delegation has no decided opinion as to whether we should postpone the meeting or not. If there are any members of the Council who are ready to put before us their views on the situation, I believe that we should not waste time. But if, on the other hand, in the face of the new events, members should find it necessary to wait for further instructions, a postponement might be desirable.

30. My delegation deplores the brutalities which have occurred in the Congo in recent months. The latest

leurs instruments. Les nationalistes africains auront le dernier mot.

23. Au nom du peuple de la République arabe unie, je présente mes condoléances les plus émues au peuple congolais et à la famille de ces patriotes qui ont trouvé la mort en luttant pour l'indépendance de leur pays. J'ai eu l'honneur, ici, de connaître M. Lumumba. J'ai admiré l'amour qu'il avait pour son pays. J'ai admiré son patriotisme ardent. Ce grand leader africain dont nous déplorons aujourd'hui l'assassinat, incarnait le nationalisme africain. Honte à ceux qui ont commis cet assassinat ou qui l'ont facilité directement ou indirectement.

24. Ma délégation estime que la discussion sur des questions de fond, aujourd'hui, est prématurée. Aussi, conformément à l'article 33 du règlement intérieur, je demande l'ajournement de la séance jusqu'à mercredi prochain.

25. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Je crois comprendre que la proposition que vient de faire le représentant de la République arabe unie est une proposition formelle, conformément aux termes du paragraphe 3 de l'article 33 du règlement intérieur provisoire. Si aucun membre du Conseil de sécurité ne désire prendre la parole à ce sujet, je mettrai cette motion aux voix.

26. M. PADMORE (Libéria) [traduit de l'anglais]: Je désire simplement exprimer le point de vue de ma délégation concernant la suspension de séance. Le moment est certes venu, maintenant, de prendre des mesures plus énergiques, et une nouvelle suspension de séance serait inopportune.

27. M. WIJEGONAWARDENA (Ceylan) [traduit de l'anglais]: C'est avec un profond regret que la délégation de Ceylan a appris la triste nouvelle de la mort de M. Lumumba, de M. Okito et de M. Mpolo. De l'avis de la délégation de Ceylan, la mort de M. Lumumba et de ses deux compagnons — si cette nouvelle est confirmée — porte un coup tragique tant à la cause de la paix dans la République du Congo qu'à la cause de la paix entre les nations, que l'Organisation des Nations Unies s'efforce de préserver par son opération dans la République du Congo.

28. La délégation de Ceylan estime que nous en sommes arrivés à un point où les derniers événements qui se sont produits dans la République du Congo nous obligent à réévaluer l'ensemble de la situation. Dans ces conditions, la délégation de Ceylan estime que le Conseil jugera peut-être souhaitable de se séparer pendant un ou deux jours au plus pour permettre à certains d'entre nous d'entrer en contact avec leur gouvernement et de le consulter, compte tenu des derniers événements. J'appuie donc chaleureusement la motion présentée par le représentant de la République arabe unie, qui a proposé de suspendre la séance.

29. M. TSIANG (Chine) [traduit de l'anglais]: Ma délégation n'a pas d'opinion bien arrêtée quant à la question de savoir si nous devons suspendre la séance ou non. Si certains membres du Conseil désirent exposer leurs vues sur la situation, je crois que nous ne devrions pas perdre de temps. Mais si, en raison des nouveaux événements, certains membres jugent nécessaire d'attendre de nouvelles instructions, peut-être serait-il souhaitable d'ajourner la séance.

30. Ma délégation déplore les brutalités dont le Congo a été le théâtre au cours de ces derniers mois. Le

instance is the death of Mr. Lumumba and his two aides. There is no doubt—to my great regret and I should think to the regret of the Council—that this fresh instance aggravates the situation in the Congo immeasurably. For that reason, it is all the more necessary that the Security Council, at such a moment, should not indulge in empty threats and unfounded denunciations. This is not the time or the occasion to heat the cold war. It is the time for all members of the Security Council to consider coolly the circumstances and to find a constructive solution even at this late hour.

31. Mr. STEVENSON (United States of America): We share the misgivings expressed by the representative of Liberia about suspending meetings just when more consultation and more positive action is necessary. If it is the consensus of opinion, we will not oppose an adjournment, as requested by the representative of the United Arab Republic, which I understand would postpone our meeting until next Wednesday.

32. The PRESIDENT: We will now vote on the motion before us that the Council stand adjourned until next Wednesday.

A vote was taken by show of hands.

In favour: Ceylon, Chile, China, Ecuador, France, Turkey, Union of Soviet Socialist Republics, United Arab Republic, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America.

Against: Liberia.

The motion was adopted by 10 votes to 1.

33. The PRESIDENT: No time was fixed or suggested for the meeting in the motion. I suggest to the Council that the hour be fixed by consultations between the President and members of the Council.

The meeting rose at 12.5 p.m.

dernier exemple en est la mort de M. Lumumba et de ses deux collègues. Il ne fait aucun doute, et je le regrette profondément, comme le font tous les membres du Conseil, que ce nouvel exemple de brutalité aggrave incommensurablement la situation au Congo. Il n'en est que plus nécessaire que le Conseil de sécurité, en un tel moment, ne se livre pas à des menaces vaines et à des accusations sans fondement. Ce n'est ni le moment, ni l'occasion d'enflammer la guerre froide. Il est temps que tous les membres du Conseil de sécurité envisagent la situation de sang-froid et trouvent une solution constructive, même si on peut déplorer que tant de temps ait été perdu.

31. M. STEVENSON (Etats-Unis d'Amérique) [traduit de l'anglais]: Nous partageons les doutes que vient d'exprimer le représentant du Libéria sur l'opportunité de suspendre les séances au moment même où il est indispensable que nous nous consultations et prenions des mesures plus positives. Toutefois nous ne nous opposerons pas — si tel est l'avis de la majorité — à la demande d'ajournement faite par le représentant de la République arabe unie qui, à ce que je crois comprendre, reporterait notre prochaine séance à mercredi prochain.

32. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Nous allons passer au vote sur la motion dont nous sommes saisis et tendant à ce que le Conseil s'ajourne jusqu'à mercredi prochain.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour: Ceylan, Chili, Chine, Equateur, Etats-Unis d'Amérique, France, République arabe unie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques.

Vote contre: Libéria.

Par 10 voix contre une, la motion est adoptée.

33. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): L'auteur de la motion n'a pas suggéré ou fixé d'heure pour la séance; je propose donc au Conseil que cette heure soit fixée par consultation entre le Président et les membres du Conseil.

La séance est levée à 12 h 5.